



FORMATION CONTINUE

2018

RENCONTRE
PROFESSIONNELLE

7^e
colloque
biennuel

Colloque

PROTECTION JURIDIQUE DES
PERSONNES VULNÉRABLES

Accompagnement, éthique et
déontologie dans la protection
juridique des majeurs

2 jours

Paris

05 et 06 juin

Co-organisé avec :

UNIVERSITÉ DE
RENNES 1



FHF

FÉDÉRATION HOSPITALIÈRE DE FRANCE

COLLOQUE

PROTECTION JURIDIQUE DES PERSONNES VULNERABLES :

Accompagnement, éthique et déontologie dans la protection juridique des majeurs

Le 7^e colloque « Protection juridique des majeurs vulnérables » aborde le sujet déterminant de la place de l'éthique et de la déontologie dans la mission d'accompagnement des personnes « à protéger » et protégées. Multidisciplinaire, ce colloque rassemble des professionnels de l'accompagnement, en amont et durant toute la vie de la mesure de protection juridique. C'est l'occasion de prendre le recul nécessaire et de s'interroger sur les enjeux et les dimensions d'une éthique et d'une déontologie dans la pratique professionnelle, comme dans la coordination avec les autres acteurs appelés à intervenir tout au long du parcours social et médical de la personne vulnérable.

Vous êtes concerné

Professionnel intervenant dans le champ de la protection juridique des majeurs à domicile ou en établissement (professions médicales, paramédicales, travailleurs sociaux), professionnel des ESSMS (directeur, cadre), mandataire judiciaire à la protection des majeurs (en établissement, associatif et indépendant), inspecteur de l'action sanitaire et sociale, médecin inspecteur de santé publique, professionnel des établissements et services assurant l'accompagnement et la prise en charge des personnes vulnérables.

Organisation du programme

Durée : 2 jours

Dates : Du 5 au 6 juin 2018

Lieu : Paris, Ministère des solidarités et de la santé - salle Laroque

Tarif

510€ net pour 2 jours (déjeuners libres)

Formation non payante pour les personnels des agences et services centraux et déconcentrés du Ministère des solidarités et de la santé.

Objectifs de la formation

- Interroger la place de l'éthique et de la déontologie dans la mission d'accompagnement des personnes protégées et à protéger
- En mesurer les enjeux dans la pratique professionnelle comme dans la coordination avec les autres acteurs tout au long du parcours social et médical de la personne vulnérable

Responsables pédagogiques

- Karine LEFEUVRE, enseignante EHESP
- Sylvie MOISDON-CHATAIGNER, Faculté de droit de Rennes I

VOTRE CONTACT EHESP

Service Scolarité : 02 99 02 25 00
candidaturefc@ehesp.fr

Programme*

Mardi 5 juin 2018

9h00 - 9h30

Accueil

9h30 - 10h00

Ouverture du colloque

10h00 - 10h20

Propos introductifs : Accompagnement, éthique et déontologie, quelles nouvelles exigences sociétales, quels enjeux ?

10h20 - 10h50

Accompagnement, éthique et déontologie : de quoi parle t'on ? Le double regard du philosophe et du neurologue

10h50 - 11h00

Débat

11h00 - 11h45

Une réflexion inscrite plus largement dans le cadre du virage inclusif et la prévalence des capacités (CDPH)

11h45 - 12h15

Débat avec la salle

12h15 - 13h45

Déjeuner libre

L'accompagnement, l'éthique et la déontologie à travers les temps de la mesure

13h45 - 15h00

L'accompagnement, l'éthique et la déontologie hors mesure de protection

15h00 - 15h15

Débat

15h15 - 15h30

Pause

15h30 - 16h30

L'accompagnement, l'éthique et la déontologie lors de l'ouverture de la mesure de protection

16h30 - 17h00

Débat

Mercredi 6 juin 2018

9h15 - 10h45

L'accompagnement, l'éthique et la déontologie durant la vie de la mesure de protection

10h45 - 11h15

Débat

11h15 - 11h30

Pause

11h30 - 12h00

L'accompagnement, l'éthique et la déontologie au terme de la mesure de protection

12h00 - 12h30

Débat

12h30-14h00

Déjeuner libre

Un dispositif de protection juridique en transition : quelles nouvelles orientations pour l'accompagnement, l'éthique et la déontologie dans la protection juridique des majeurs ?

14h00 - 14h45

Vers une nouvelle construction du cadre d'intervention des professionnels de la protection des majeurs ?

14h45 - 15h05

Débat

15h05 - 15h30

Débat

15h30 - 16h00

Quel accompagnement éthique dans le cadre d'une mesure unique ?

16h00 - 16h30

Débat

16h30 - 17h00

Propos conclusifs

* Programme sous réserve de modification

Les + de la formation

- Interventions d'acteurs de terrain impliqués au quotidien sur ces questions
- L'ouvrage Protéger les majeurs vulnérables (vol. 2), L'intérêt de la personne protégée, Karine Lefeuvre, Sylvie Moisson-Chataigner (dir.), Presses de l'EHESP, 2017 sera remis à chaque participant





Colloque PROTECTION JURIDIQUE DES PERSONNES VULNERABLES :

Accompagnement, éthique et déontologie
dans la protection juridique des majeurs



INSCRIPTION exclusivement en ligne
jusqu'au 14 mai 2018

formation-continue.ehesp.fr/inscription-7e-colloque-protection-majeurs/

Votre inscription ne sera prise en compte qu'après validation par votre responsable de formation.

Vous recevrez ensuite une convocation pour officialiser votre participation.

Pour toute information sur le suivi de votre inscription, contactez :

École des Hautes Études en Santé Publique - Service Scolarité

CandidatureFC@ehesp.fr - Tél. : 02.99.02.25.00

Dans le cas d'un règlement par chèque, merci de libeller et d'adresser indépendamment votre chèque à l'ordre de l'agent comptable de l'EHESP, accompagné de la copie de la convention de formation.

En cas de prise en charge par un organisme financeur (OPCA, Fongecif, pôle emploi...), l'EHESP n'accepte pas la subrogation.

Organisme de formation enregistré sous le n° 53 35 09162 35. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.

Les personnes en situation de handicap souhaitant bénéficier d'un accueil spécifique peuvent s'adresser au 02 99 02 25 34 ou par courriel à : hubert.jaspard@ehesp.fr

L'École des hautes études en santé publique (EHESP)
est l'école de référence des cadres de la santé
et du secteur social en France.

Avec 90 professeurs et chercheurs permanents, 1 300 conférenciers par an, l'école offre une large gamme de formations proposées en partenariat avec les plus grandes universités nationales et internationales. Elle attire chaque année 8000 élèves, étudiants ou stagiaires en formation continue.